

Info flash

Novembre 2013

SPECIAL CIO DU LOIR ET CHER

Vers une disparition des CIO ?

Réorganisation dans le 41 : schéma expérimental pour tous les CIO de l'académie?

Les DCIO des 3 CIO du 41 ont appris le 4 novembre, lors d'une réunion à l'initiative de l'administration (représentée par Mme Hauchecorne CSAIO, le DASEN et l'IIO), que le CG dans un courrier adressé à la Rectrice et au DASEN daté du 25 octobre, annonçait son intention de ne plus financer les 2 CIO à gestion départementale : les CIO de Blois et de Vendôme.

L'administration ne semble à aucun moment remettre en cause cette décision, en prend acte et fait un certain nombre de propositions qui seront soumises au Ministère : à savoir **la transformation du CIO de Blois en CIO d'Etat et les CIO de Vendôme et de Romorantin en antennes du CIO de Blois. Le budget de fonctionnement du CIO de Blois et des 2 antennes risque d'être fortement réduit par rapport à l'existant.** C'est pourquoi la question des locaux est un problème majeur : ni le CIO ni les antennes ne pourront payer un loyer.

L'administration est en train de négocier avec le Conseil Régional un relogement dans les lycées !!! On peut s'interroger sur un lien avec l'expérimentation du Service Public Régional d'Orientation menée à marche forcée par la Région . Et n'est-ce pas là une façon pour la Région, de se positionner pour « récupérer » les CIO.

D'autant plus que **l'administration a clairement affirmé que ce schéma de réorganisation des CIO serait la base d'une généralisation aux autres départements. Il faut « s'attendre à ce que les autres CG suivent ».**

Concernant les postes administratifs, l'administration a répondu qu'elle demandait leur maintien mais sans que cela puisse être garanti.

A la question sur le devenir de 2 des 3 postes de Directeur de CIO, il a été répondu qu'ils pourraient être affectés à la DSDEN avec une lettre de mission pouvant concerner un territoire (tableau à double entrée mission/territoire). Ainsi les co-psy pourront être sous l'autorité de plusieurs DCIO.

Si le Ministère ne retient pas ces propositions faites par le Rectorat, il est envisagé que les co-psy pourraient être affectés dans les établissements car c'est une solution qui permet de contenir les frais de déplacement. L'éventualité d'un relogement dans des bâtiments appartenant à l'Etat n'était pas envisageable. Ce qui a été démenti notamment par le Maire de Romorantin contacté par la FSU : des locaux sont bien disponibles.

Réunion syndicale du 12 novembre au CIO de Blois :

A la demande des collègues des 3 CIO, une réunion syndicale a été organisée au CIO de Blois le 12 novembre avec l'autorisation par le DASEN de fermer exceptionnellement les 3 CIO. L'ensemble des personnels était présent, la FSU, le SNES-FSU et l'UNSA également, le SGEN-CFDT a fait savoir qu'il ne serait pas présent.

Après un rappel des grandes lignes : désengagement du CG et conséquences pour les services, l'analyse des propositions du Rectorat : 1 CIO et 2 antennes à gestion d'Etat ne sont pas satisfaisantes et sont rejetées par l'ensemble des collègues. Elles apparaissent même comme permettant à la Région de se positionner et d'argumenter pour une régionalisation des CIO (cf loger les CIO dans les lycées).

L'ensemble des collègues demandent que si le CG reste sur sa position, les 3 CIO soient repris par l'Etat selon le schéma actuel avec des moyens correspondant à minima, à ce qu'ils sont actuellement, que les 3 postes de DCIO soient conservés et que les postes administratifs soient maintenus.

Un plan d'actions a été discuté :

- Interpellation des élus : conseillers généraux, députés, sénateurs...
- Demandes d'audience : CG, Rectrice, Préfet...
- Pétition, tracts (parents, usagers des CIO,...)
- Informer les personnels dans les établissements scolaires
- Banderole devant les CIO
- Actions lors du CAEN du 11 décembre
- Contacter les fédérations de parents d'élèves
- Communiqué de presse
- **Rassemblement le 27 novembre à 10h30 devant la sous Préfecture de Romorantin et distribution de tracts devant les établissements de Romorantin. Demande d'audience au sous Préfet. Cette action est motivée par l'urgence car le CIO de Romorantin doit déménager dans 6 semaines et n'a toujours pas de point de chute : le déménagement est prévu depuis longtemps mais (est ce un concours de circonstance) le propriétaire du nouveau logement a finalement refusé de signé le bail.**

Le Snes-FSU et la FSU relaiera toutes les actions décidées par les collègues et pèsera de tout son poids pour porter les revendications des collègues.

Comité Technique Académique du 5 novembre :

La FSU a interpellé la Rectrice sur la situation des CIO de manière générale avec l'expérimentation du Service Public Régional d'Orientation et plus spécifiquement sur celle des CIO du 41.

Réponse de la Rectrice et de la CSAIO : « La réflexion sur la situation des CIO du 41 autour du maintien d'une implantation de proximité s'articule avec les objectifs du SPRO ». « Pour le rapatriement des 3 CIO tout est ouvert ; lycée, collège, DSDEN. Le ministère refuse de reprendre les CIO comme CIO d'Etat.

Intervention du SGEN-CFDT : il est pour la régionalisation. « Les COP doivent sortir de leur tour d'ivoire au lieu de subir ». « Il est temps qu'ils s'ouvrent sur l'extérieur et s'occupent de plus en plus d'autres publics ».